



Pou **belle la vie**

ÉDITO

Prévention et transmission

La gestion de nos déchets représente un enjeu majeur pour notre société. Si la collecte et le traitement des ordures ménagères incombe au SICTOM, sommes-nous tous conscients de nos responsabilités ? À titre individuel comme au niveau collectif, nous devons veiller à réduire nos déchets, à favoriser le tri et le recyclage.

À travers ses missions, le SICTOM œuvre à sensibiliser sur ces sujets, des plus jeunes aux adultes. Pour cela, l'information et la prévention sont au cœur de nos actions. Nous organisons de nombreuses animations en milieu scolaire, en entreprises ou au cours d'événements locaux.

Tout nouvel acte du quotidien permet de progresser. Adoptons des attitudes simples. Pour débiter, vous pouvez vous concentrer sur un type de déchets, comme les emballages carton ou les bouteilles plastique. Puis, intégrez de nouvelles pratiques au fur et à mesure.

Les enfants se montrent très réceptifs aux enjeux liés aux déchets. Ils transmettent même souvent les bons gestes à leurs parents. Alors, pensons dès maintenant aux générations futures et construisons-leur un meilleur avenir.

Benoît Petitprez,
Président du SICTOM



L'ACTUALITÉ DU SICTOM

Le compostage partagé séduit

Le compostage permet de transformer naturellement des déchets organiques de cuisine et de jardin en humus riche appelé le compost. Le compostage n'est pas réservé aux personnes possédant un jardin. En habitat collectif, il est tout à fait possible de mettre en place un compostage partagé. Des réalisations et de nombreux projets prouvent tout l'intérêt de composter entre voisins.

Le compostage, geste utile et responsable, réduit les déchets. Composter les biodéchets, c'est rendre à la terre ce qu'elle nous a donné et permet de ne plus brûler d'eau. Les biodéchets, constitués à 80 % d'eau, composent 33 % de vos ordures ménagères.

Contrairement à certains a priori, le compostage partagé est tout à fait réalisable même dans les immeubles. Cette activité renforce le lien social et rend votre environnement plus agréable et plaisant. Un site de compostage partagé permet aux habitants d'apporter, sur un espace commun, leurs déchets alimentaires qui seront transformés après plusieurs mois en un fertilisant naturel pour les plantes et les sols. Le SICTOM propose un accompagnement complet pour la mise en place de sites de compostage partagé. Un maître composteur est spécialement missionné pour étudier la faisabilité du projet, identifier l'emplacement idéal et accompagner les habitants tout au long de la démarche. Le

SICTOM met à disposition le matériel nécessaire, à savoir trois composteurs, un bio-seau par foyer participant, ainsi que la signalétique et les outils adaptés. Une fois le site installé, le maître composteur assure un suivi régulier pendant un an : il forme les usagers aux bonnes pratiques du compostage, répond à leurs questions et veille au bon fonctionnement du site.

Ce dispositif permet aux habitants de s'impliquer concrètement dans une démarche écologique locale, tout en réduisant le volume de leurs déchets ménagers. Le SICTOM a déjà mis en place deux sites de compostage partagé, l'un à Rambouillet et l'autre à Cernay-la-Ville, démontrant ainsi la faisabilité et le succès de ce type d'initiative. Plusieurs autres projets sont à l'étude, à Epernon, à Bonnelles et à Rambouillet

notamment.

Vous souhaitez mettre en place un site de compostage partagé, rendez-vous sur notre site internet www.sictomregionrambouillet.com.

**Les biodéchets,
constitués à
80 % d'eau,
composent 33 %
de vos ordures
ménagères**



9 rue André Ampère
ZI du Pâtis
78120 Rambouillet
le matin de 9h
à 12h30, du lundi
au vendredi.

N° Vert 0 800 49 50 61

<https://www.sictomregionrambouillet.com>
<https://www.facebook.com/profile>

Syndicat Intercommunal de Collecte
et de Traitement des Ordures Ménagères
de la Région de Rambouillet

Le SICTOM renforce ses actions de prévention des déchets

Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, le SICTOM a décidé de renforcer son service de prévention en recrutant un nouvel agent dédié à ces missions, Cyrille Morin. Ce renfort permettra de développer davantage d'actions de sensibilisation auprès des habitants du territoire.

Formateur et artiste sculpteur, Cyrille Morin met quotidiennement à profit ses compétences pédagogiques et son esprit créatif. « Il est nécessaire pour nous de garder le contact avec les habitants, explique-t-il. Notre rôle consiste à transmettre les bonnes informations et à vulgariser nos missions pour que tous en saisissent l'importance. »

Son parcours professionnel l'a habitué aux échanges avec les enfants. Cyrille sait combien la transmission est fondamentale parce que les bonnes attitudes se prennent jeune. « Les enfants sont très réceptifs aux messages, note-t-il. Ils acquièrent facilement les bonnes habitudes et sont souvent capables de les imposer au cercle

Nous avons tous besoin d'être bien informés sur le tri sélectif

familial. » À travers des actions concrètes, ils peuvent se mobiliser et se motiver. Une approche ludique est plus porteuse. Des ateliers pour fabriquer du papier recyclé et des tawashis (éponges à partir de chaussettes usagées) rencontrent un vrai succès.

Le SICTOM développe également des actions à destination des adultes pour encourager la réduction des déchets au quotidien. Lors des événements et manifestations locales, le SICTOM tient des stands d'information pour échanger avec les habitants, répondre à leurs questions et proposer des outils concrets pour adopter les bons gestes.

« Les adultes se posent beaucoup de



questions, nous devons leur rappeler les consignes de tri, remarque Cyrille Morin. Mon objectif consiste souvent à redonner de l'intérêt aux gestes quotidiens et à leurs conséquences »

Nous avons tous besoin d'être bien informés sur le tri sélectif,

le recyclage, le compostage ou le devenir des appareils électriques. Ainsi, nous adopterons naturellement des pratiques plus responsables. Voilà pourquoi, Cyrille a réalisé près d'une centaine d'interventions depuis le mois de janvier.

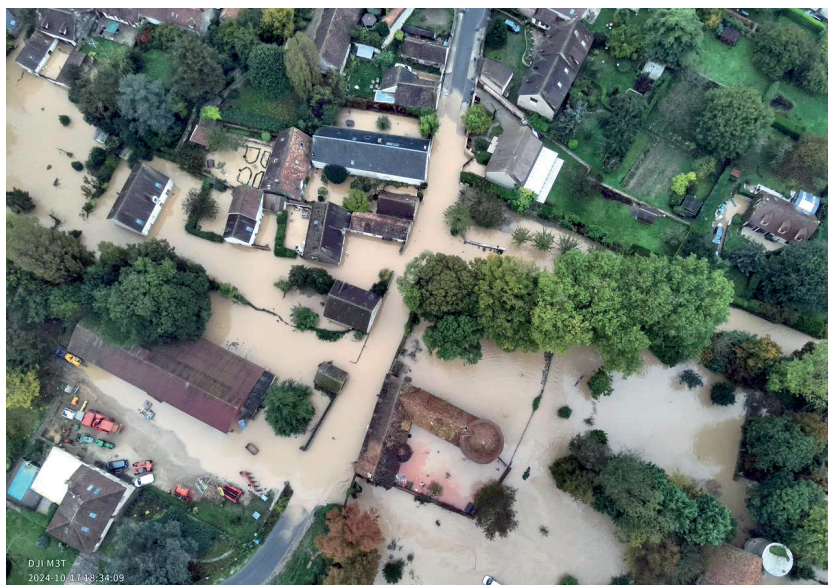
UNE COMMUNE, UNE ACTION

Prunay-en-Yvelines face aux inondations

Comme d'autres communes de notre région, Prunay a subi de graves inondations lors des récents événements pluvieux. Pour aider les habitants touchés, la mairie s'est mobilisée, notamment avec le soutien du SICTOM et de la Croix-Rouge.

« Plus de trente maisons, principalement sur le hameau de Gourville, ont subi les deux épisodes successifs d'inondation d'octobre dernier », se rappelle Jean-Pierre Malardeau, le Maire de Prunay-en-Yvelines. Les domiciles ont été submergés par l'eau boueuse et la paille des champs. Certaines personnes ont été évacuées par les pompiers.

Un mètre à un mètre quarante d'eau dans les logements provoquent des dégâts considérables. « Ces habitants ont tout perdu », constate Jean-Pierre Malardeau. Après les évaluations des assurances, il a fallu sortir leur mobilier, les appareils ménagers, les lits, leurs affaires personnelles et nettoyer la boue. La coopération du SICTOM a été remarquable. Pendant plusieurs semaines, des bennes ont été placées au centre du hameau pour récupérer tout ce qui était inutilisable. »



Malheureusement, Prunay n'est pas le seul village touché. Le SICTOM a déposé des bennes là où c'était nécessaire et organisé leur changement au fur et à mesure de leur remplissage. « Au total, nous avons mis 55 bennes à la disposition des habitants de 11 communes, explique Marc Patrigeon, Référent technique du SICTOM. Ce sont

ainsi 173 tonnes qui ont été collectées. » Nos agents se souviennent particulièrement des remerciements chaleureux des habitants et des élus de Prunay, mais aussi de Cernay-la-Ville, Dampierre, Emancé, Épernon, La Celle-les-Bordes, Orcemont, Ponthévrard, Saint-Arnoult, Saint-Martin-de Bréthencourt et Sonchamp.

« Face à ces épreuves, nous avons pu compter aussi sur la solidarité de nos équipes municipales et des bénévoles de la Croix-Rouge », se souvient le maire qui a

rapidement fait reconnaître la commune en état de catastrophe naturelle. Pour éviter de connaître à nouveau de pareilles catastrophes, Prunay est maintenant commune pilote en relation avec Sud-Yvelines Environnement.

Nos services aux usagers

Le SICTOM accompagne les usagers au quotidien dans la gestion de leurs déchets.

Se faire livrer et/ou réparer son bac de collecte

Le SICTOM met à disposition des bacs adaptés aux besoins des foyers. En cas de bac cassé ou endommagé, vous pouvez faire une demande de réparation ou de remplacement. Nos services peuvent également changer la taille de votre bac si l'évolution de votre foyer le nécessite.



Pour faire une demande, rendez-vous sur notre site internet :

[www.sictomregionrambouillet.com / Démarches / Demande de bac - Particuliers](http://www.sictomregionrambouillet.com/Demarches/Demande-de-bac-Particuliers)



Obtenir son composteur

Le composteur est fourni gratuitement sur demande. Il peut être livré ou retiré dans les locaux du SICTOM, après validation par nos services. Nos composteurs sont en plastique recyclé, à monter soi-même et de taille unique (400 l). Un guide du compostage est remis lors de la distribution.



Pour faire une demande, rendez-vous sur notre site internet :

[www.sictomregionrambouillet.com / Démarches / Demande de composteurs pour les particuliers](http://www.sictomregionrambouillet.com/Demarches/Demande-de-composteurs-pour-les-particuliers)

Participer à un atelier compostage

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire à un atelier de découverte du compostage.

Cette formation, d'environ une heure, dispensée par un maître composteur, vous permet d'en savoir plus et de poser toutes vos questions. Votre composteur vous sera remis à cette occasion si vous ne l'avez pas déjà reçu.



Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site internet :

[www.sictomregionrambouillet.com / Démarches / Inscription atelier d'initiation au compostage individuel](http://www.sictomregionrambouillet.com/Demarches/Inscription-atelier-d-initiation-au-compostage-individuel)



Evacuer ses encombrants ou DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)

Cette demande se réalise uniquement sur appel téléphonique au N°Vert 0 800 49 50 61 du lundi au vendredi de 9h à 12h 30. La liste de vos encombrants vous sera demandée et une date de rendez-vous vous sera proposée. Vos encombrants ou DEEE devront être sortis la veille au soir sur le trottoir.

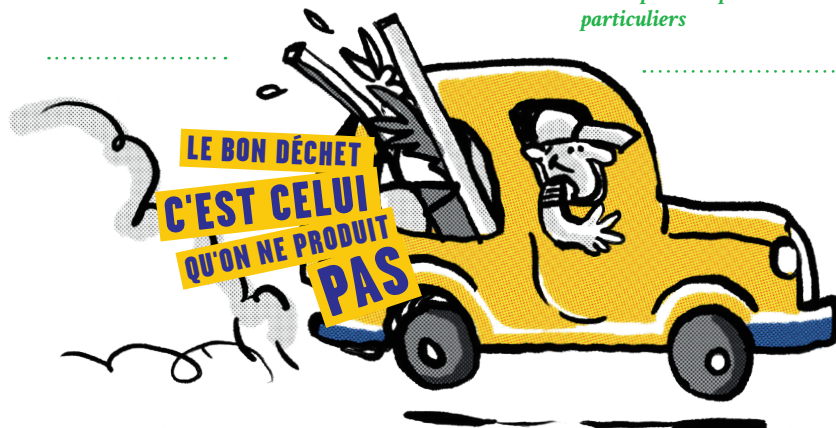
Accéder aux déchèteries

Vous avez accès à l'ensemble des déchèteries du SITREVA, 4 sont sur le territoire du SICTOM :

- Auffargis,
- Bonnelles,
- Rambouillet,
- Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Une carte est nécessaire pour accéder aux déchèteries. Vous pouvez la demander sur le site internet du SITREVA.

> www.sitreva.fr



Les déchets verts au jardin, une précieuse ressource

L'herbe et les tontes de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'égavage, de taille de haies et d'arbustes, ceux de débroussaillage constituent de bonnes ressources pour votre jardin !

Pour faire du paillage, vous recouvrez la terre ou la base des plantes avec les déchets végétaux. Cela enrichit le sol, limite la croissance des herbes indésirables et protège les racines du gel en hiver. De plus, en conservant l'humidité en été, vous réduisez l'arrosage.

Le "mulching" consiste à tondre la pelouse sans ramassage. L'herbe finement coupée offre un paillis naturel à votre pelouse et maintient un bon apport d'humidité. Cette technique naturelle permet à la fois de ne plus ramasser l'herbe et de fortifier votre gazon.

Saviez-vous que des broyeurs individuels permettent également de réduire les branchages issus des tailles d'arbustes ? Ces

**Les tailles d'arbustes
représentent en volume
50 % des apports en
déchèterie**

déchets, une fois broyés, peuvent être utilisés en paillage au pied des plantations, évitant ainsi les allers-retours en déchèterie.

Enfin, choisissez des arbustes et des arbres à croissance lente pour les haies et les massifs.

Les tailles d'arbustes représentent en volume 50 % des apports en déchèterie, or le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit !



Sensibilisation à la qualité de vie dans le quartier

L'amicale des Marais mène depuis plusieurs années des actions pour améliorer le respect des espaces communs. Grâce à de multiples animations, les bénévoles de cette association sensibilisent les habitants du quartier de Groussay pour que tous prennent soin de leur environnement.

Le 12 avril dernier, de nombreux jeunes et adultes du quartier ont répondu à l'appel de l'Amicale des Marais pour un après-midi de nettoyage et un goûter partagé. Cette action a été organisée avec le soutien actif du SICTOM, qui accompagne les initiatives citoyennes en faveur de la prévention des déchets. L'objectif de Solen Boivin et des bénévoles est simple : « Face aux incivilités de certains, nous sommes convaincus que la majorité des habitants de Groussay aspire à un quartier propre et agréable. La mobilisation d'un grand nombre débouche sur la prise de conscience que nous pouvons tous œuvrer à l'amélioration de la vie dans nos immeubles. »

Le SICTOM soutient pleinement ces actions en apportant un appui technique et logistique. Lors de cette journée, l'équipe



du SICTOM a livré des conseils sur le tri, pesé les sacs de déchets récoltés, et échangé avec les habitants sur les bons gestes à adopter au quotidien. Cette présence de terrain permet de renforcer le lien entre les institutions et les habitants. « Créer du lien renforce

l'adhésion aux principes fondamentaux de la vie collective », remarquent Solen, Soizic et Patrice, des adhérents de l'Amicale.

Depuis fin 2023, l'Amicale propose deux journées de ramassage des déchets chaque année, des rencontres de voisins, des ateliers comme celui sur la réparation des vélos.

La vie en collectivité est l'affaire de tous. Sur Groussay, les relations avec le bail-

leur sont très bonnes, il faut aussi que chaque habitant se responsabilise. Pour l'amicale, l'appui du SICTOM et des services municipaux est indispensable pour instaurer un meilleur vivre ensemble au cœur des quartiers.

Sapé comme jamais !

L'antenne du Perray-en-Yvelines de Ressources & vous organise la 6^e édition du « Sapé comme jamais ». Cet événement est synonyme de bons plans vestimentaires « haut de gamme ».

Chaque mois, la ressourcerie gère entre 150 et 180 tonnes de dons. Parmi ceux-ci, elle récolte des vêtements, notamment des habits de grandes marques. Ils seront proposés à la vente, le samedi 14 juin 2025 de 10 h à 18 h à la boutique solidaire du Perray-en-Yvelines.



Des vêtements homme, femme, enfant et des accessoires seront présentés dans la cour de la ressourcerie. Les adeptes de la seconde main pourront aussi satisfaire leurs envies de décoration à l'intérieur de la boutique. Nous espérons vous retrouver nombreux pour ce rendez-vous unique au 7 rue de l'Église (derrière la poste) au Perray-en-Yvelines.